

2.7 Salaires

Bien que plus diplômés, les salariés récemment entrés sur le marché du travail sont globalement moins bien rémunérés que leurs aînés. En moyenne sur les années 2021, 2022 et 2023, les jeunes salariés sortis depuis un à quatre ans de formation initiale perçoivent un **salaire net médian** mensuel (tous temps de travail confondus) de 1 600 euros, contre 1 900 euros pour les salariés qui ont terminé leurs études depuis onze ans ou plus ► **figure 1**.

Quelle que soit l'ancienneté sur le marché du travail, le salaire varie fortement selon le niveau de diplôme. Entre 2021 et 2023, parmi les jeunes salariés sortis depuis un à quatre ans de formation initiale, les **diplômés du supérieur long** perçoivent un salaire net médian mensuel de 2 000 euros, contre 1 500 euros pour les **diplômés du supérieur court**, 1 370 euros pour les titulaires uniquement d'un baccalauréat et 1 200 euros pour les titulaires au plus du brevet des collèges. La plus grande partie de cette différence s'explique par les caractéristiques des emplois occupés (profession, secteur d'activité, temps de travail) : les diplômés du supérieur accèdent pour beaucoup à des emplois de cadres ou de professions intermédiaires, alors que les jeunes sortants diplômés du secondaire occupent dans l'ensemble des postes moins qualifiés. Cet écart s'observe également pour les

salaires calculés en **équivalent temps plein** : pour un volume de travail correspondant à un temps complet, les diplômés du supérieur long sortis depuis un à quatre ans de formation initiale gagneraient 2 000 euros nets par mois, contre 1 410 euros pour les diplômés d'un baccalauréat ► **figure 2**. Les salariés peu diplômés travaillant souvent à temps partiel, l'écart entre leur salaire médian en équivalent temps plein (1 300 euros) et leur salaire mesuré tous temps de travail confondus est plus marqué.

Entre 2021 et 2023, la différence de salaire entre femmes et hommes est très peu marquée en début de carrière : parmi les jeunes sortis récemment de formation initiale, le salaire net médian des femmes s'élève à 1 570 euros, alors que celui des hommes atteint 1 600 euros, soit un écart de 2 %. Cet écart augmente avec l'ancienneté sur le marché du travail : parmi les générations ayant terminé leurs études depuis onze ans ou plus, il atteint 24 % (1 700 euros de salaire médian pour les femmes, contre 2 100 euros pour les hommes). Le plus fort recours au temps partiel chez les femmes explique en partie ces écarts : les différences sont globalement réduites, mais demeurent, lorsque les salaires sont calculés en équivalent temps plein, c'est-à-dire en gommant l'impact de la quotité de travail. ●

► Définitions

Le **salaire net médian** est le salaire net tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus. Il se différencie du salaire moyen qui est la moyenne de l'ensemble des salaires de la population considérée.

Les **diplômes de l'enseignement supérieur long** regroupent les diplômes de niveau bac+3 ou plus.

Les **diplômes de l'enseignement supérieur court** désignent les diplômes de niveau bac+2.

Le **salaire en équivalent temps plein** est le salaire converti à un temps plein pendant toute l'année quel que soit le volume de travail effectif.

► Pour en savoir plus

« Salaires dans le secteur privé : caractéristiques des individus », in Emploi, chômage, revenus du travail, coll. « Insee Références », édition 2024.

► 1. Salaire mensuel net médian tous temps de travail confondus selon le sexe, le diplôme et la durée depuis la sortie de formation initiale

en euros

Catégorie	Sortis de formation initiale			Ensemble
	Depuis 1 à 4 ans	Depuis 5 à 10 ans	Depuis 11 ans ou plus	
Niveau de diplôme				
Diplôme du supérieur long	2 000	2 200	2 650	2 470
Diplôme du supérieur court	1 500	1 700	2 100	2 000
Baccalauréat ou équivalent	1 370	1 540	1 800	1 700
CAP, BEP ou équivalent	1 380	1 500	1 700	1 650
Aucun diplôme, brevet des collèges	1 200	1 300	1 500	1 490
Sexe				
Femmes	1 570	1 690	1 700	1 700
Hommes	1 600	1 850	2 100	2 000
Ensemble	1 600	1 770	1 900	1 850

Note : Le salaire net médian est le salaire tel que la moitié des salariés gagne moins et que l'autre moitié gagne plus.
Lecture : En moyenne en 2021, 2022 et 2023, le salaire mensuel net médian tous temps de travail confondus des diplômés du supérieur long sortis de formation initiale depuis 1 à 4 ans est de 2 000 euros.
Champ : France hors Mayotte, personnes vivant en logement ordinaire, salariées, sorties depuis 1 an ou plus de formation initiale.
Source : Insee, enquêtes Emploi 2021, 2022 et 2023.

► 2. Salaire mensuel net médian en équivalent temps plein selon le sexe, le diplôme et la durée depuis la sortie de formation initiale

en euros

Catégorie	Sortis de formation initiale			Ensemble
	Depuis 1 à 4 ans	Depuis 5 à 10 ans	Depuis 11 ans ou plus	
Niveau de diplôme				
Diplôme du supérieur long	2 000	2 200	2 790	2 500
Diplôme du supérieur court	1 550	1 740	2 200	2 090
Baccalauréat ou équivalent	1 410	1 600	1 850	1 750
CAP, BEP ou équivalent	1 400	1 530	1 750	1 700
Aucun diplôme, brevet des collèges	1 300	1 400	1 600	1 600
Sexe				
Femmes	1 610	1 750	1 870	1 810
Hommes	1 680	1 860	2 100	2 000
Ensemble	1 650	1 800	2 000	1 940

Note : Le salaire net médian est le salaire tel que la moitié des salariés gagne moins et que l'autre moitié gagne plus.
Lecture : En moyenne en 2021, 2022 et 2023, le salaire mensuel net médian en équivalent temps plein des diplômés du supérieur long sortis de formation initiale depuis 1 à 4 ans est de 2 000 euros.
Champ : France hors Mayotte, personnes vivant en logement ordinaire, salariées, sorties depuis 1 an ou plus de formation initiale.
Source : Insee, enquêtes Emploi 2021, 2022 et 2023.